


# Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en langue et culture arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-117-7-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture arabes
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Eric Viladrich Castellanas 514 343-6111, poste 17322  
eric.viladrich.castellanas@umontreal.ca

Département de littératures et de langues du monde  
<https://llm.umontreal.ca/>

Centre de langues  
<https://centre-de-langues.umontreal.ca/accueil/>

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

**Le microprogramme de premier cycle en langue et culture arabes permet à l'étudiant de se familiariser ou d'approfondir ses connaissances avec la civilisation arabe.**

Le bloc culture propose des cours dans des domaines variés tels :

- la langue,
- le cinéma,
- la littérature,
- l'histoire,
- la religion,
- la politique.

Ce programme peut être suivi en parallèle à un autre programme.

## Objectifs

Le microprogramme de premier cycle en langue et culture arabes vise à initier l'étudiant à l'examen et à la compréhension du monde arabe. Les angles privilégiés sont la langue, la pensée, l'histoire et la vie culturelle, politique, religieuse et économique propre au monde arabe, peuplé de plus de 365 millions d'habitants. Il s'agit d'un programme d'ouverture sur le monde.

## Forces

- Possibilité de suivre deux cours de langue consécutifs dans un même trimestre.
- Trimestres d'automne et d'hiver: cours semi-intensifs 2 fois par semaine
- Trimestre d'été : cours intensifs 4 fois par semaine

## Conditions d'admissibilité

### ÉTUDES AU QUÉBEC

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

soit

- être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) décernée par le ministre de l'Éducation du Québec (voir la rubrique **Remarques**)

soit

- avoir réussi un minimum de 12 crédits de niveau universitaire

soit

- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec obtenu depuis au moins 4 ans (voir la rubrique **Remarques**)

---

### ÉTUDES AU CANADA - HORS QUÉBEC

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

soit

- avoir réussi un trimestre universitaire à temps plein

soit

- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) obtenu depuis au moins 3 ans (voir la rubrique **Remarques**)

---

### ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

soit

- avoir réussi un trimestre universitaire à temps plein

soit

- être titulaire d'un diplôme d'un diplôme d'études préuniversitaire non équivalent au DEC obtenu depuis au moins 3 ans (voir la rubrique **Remarques**)

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990

au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

- Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
- Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

- Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

**Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes :** il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

## Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture arabes.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.
- Un test de classement est obligatoire.
- La personne admise sur la base d'un diplôme d'études secondaires, d'une attestation d'études collégiales ou d'un diplôme d'études préuniversitaires non équivalent au DEC, doit réussir le cours FAS 1901 durant son premier trimestre d'inscription. Si le premier trimestre d'inscription est le trimestre d'été, le cours devra être réussi au second trimestre d'inscription.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2023** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2023** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2023** ?

### Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 5 janvier 2023

### Été

- **Été 2023:** Du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2023

## Structure du programme (1-117-7-0)

Version 02 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

### Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0S

**Bloc 70B Culture**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J			

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	Baccalauréat	120 crédits	1-822-1-0	Jour
Journalisme	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-405-5-0	Soir
Journalisme	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-405-1-1	Jour Soir
Langue et culture allemandes	Microprogramme de 1 <sup>er</sup> cycle	15 crédits	1-085-7-0	Jour Soir
Études internationales	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-072-1-1	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### **Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### **Art. 6.6 Cours de mise à niveau**

Le candidat doit atteindre le seuil de 605 au TFI, ou un score comparable sur un test jugé équivalent par l'Université\*.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### **Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité maximale est de trois années.

### **Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative, calculée à la fin de la scolarité, détermine la réussite dans le programme.

### **Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### **Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### **Art. 18 Octroi de grades et attestations**

La réussite du programme donne droit à une attestation.